

CCAS DE

CULOZ
GRAND COLOMBIER

**REGISTRE DES PERSONNES
FRAGILES ET ISOLÉES**



**VOUS ÊTES ISOLÉ(E) ?
EN CAS DE RISQUES MAJEURS (CANICULE, GRAND FROID, GRIPPE...)
DES PROFESSIONNELS PEUVENT VOUS APPORTER CONSEILS ET ASSISTANCE**

**INSCRIVEZ-VOUS AU 04 79 87 00 29
OU SUR WWW.CULOZ.FR**

ÉDITORIAL

Le décret n° 2004-626 du 1er septembre 2004 donne l'obligation au Maire de chaque commune de constituer un registre des personnes fragiles isolées.

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir un évènement exceptionnel (canicule, grands froids, grippe, pandémie...) un recensement est effectué auprès des personnes les plus vulnérables.

Ce registre est nominatif, toute personne âgée ou personne en situation de handicap qui le demande, peut s'y inscrire.

Vous êtes une personne âgée de plus de 65 ans ou personne en situation de handicap, ne restez pas sans l'assistance des services sanitaires et sociaux.

Inscrivez-vous

La Vice-Présidente du CCAS de Culoz
D. RAVIER

A QUOI SERT CE REGISTRE ?

Ce registre permet à la mairie d'adresser un message aux services médico-sociaux de la commune afin de porter assistance et secours à toute personne inscrite.

QUI PEUT S'INSCRIRE SUR CE REGISTRE ?

- La personne elle-même,
- son représentant légal,
- un tiers (ami, proche, médecin, service d'aide ou personne intervenante).

QUI PEUT FIGURER SUR CE REGISTRE ?

- Personne âgée de plus de 65 ans,
- personne âgée de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail,
- adulte en situation de handicap.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Par le bulletin ci-joint à remplir et à renvoyer au :
CCAS de la commune de Culoz
46 rue de la mairie 01350 CULOZ
ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie
ou par mail à mairie@culoz.fr

SE RENSEIGNER ?

Par téléphone au 04 79 87 00 29



**Merci de nous informer de tout changement concernant votre situation
(entrée en résidence autonomie ou EHPAD, nouvelles coordonnées, déménagement...)**

Ce registre est confidentiel, déclaré à la CNIL, il ne pourra être consulté que par un nombre restreint d'élus du CCAS. Il pourra le cas échéant être transmis au Préfet sur demande.

Vous pourrez à tout moment accéder aux données qui vous concernent ou demander le retrait de ce fichier, en appelant le numéro suivant : 04 79 87 00 29.

INSCRIPTION OU RÉINSCRIPTION AU REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ISOLÉES

Je soussigné(e) :

Date de naissance : __/__/____ Téléphone : (obligatoire)

Adresse précise :

Conditions de vie : seule en couple en famille

personne âgée de plus de 65 ans

personne âgée de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail

adulte en situation de handicap

demande à être inscrit(e) sur le registre afin que je puisse être assisté(e) en cas de plan d'alerte et d'urgence

demande à être réinscrit(e) sur le registre

demande à être radié(e) du registre

motif :

Etes-vous suivi par le CCAS de Culoz ? oui non

Etes-vous bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée Autonomie ? oui non

Etes-vous suivi par le service social du Département ? oui non

Bénéficiez-vous d'un service d'Aide à domicile ?

oui, si oui le quel ? non

Bénéficiez-vous d'un service de téléalarme ?

oui, si oui le quel ? non

Bénéficiez-vous d'un service de portage de repas ?

oui, si oui le quel ? non

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

1 - NOM - Prénom :

lien avec la personne :

Téléphone :

2 - NOM - Prénom :

lien avec la personne :

Téléphone :

Bulletin rempli par :

l'intéressé(e)

tierce personne (préciser ci-dessous)

NOM :

Prénom :

lien avec la personne :

Date : __/__/____

Signature

CCAS DE

CULOZ
GRAND COLOMBIER

**REGISTRE DES PERSONNES
FRAGILES ET ISOLÉES**



ON COMPTE SUR VOUS !

MERCI

PLUS D'INFOS SUR WWW.CULOZ.FR